

# Dignité & Respect

Journal de "l'Humain d'abord"

Réunion publique  
"La vie chère et le  
Pacte pour l'Euro,"  
le 22 juin à Raismes

Sommaire Mai 2011

## Halte à la vie chère !

"Monsieur le Député,

Voici les prélèvements mensuels supplémentaires pour 2011: Gaz de France + 10 €; impôts locaux + 2 €; impôts fonciers + 2 €; mutuelle santé + 7 €, alors que la retraite minimum de la CRAM n'a augmenté que de 5,08 € au 1<sup>er</sup> avril 2010. Je n'en peux plus; Il faut m'aider parce que je vais faire une bêtise..."

L'appel au secours de cette veuve n'est hélas pas une exception. La dureté de la vie emplit mes permanences: manque de logements, difficulté à trouver un travail, salaires trop bas et prix en hausse... C'est le lot quotidien de trop de familles, ici comme ailleurs. D'un côté je rencontre des parents aux abois qui plongent dans l'endettement parce que leur facture de gaz a augmenté de 200 euros par an; de l'autre je vois GDF-Suez qui dégage 4,6 milliards d'euros de bénéfices, dont 3,8 milliards iront dans la poche des actionnaires. C'est scandaleux!

Les grandes entreprises et les banques engrangent des millions, y compris grâce aux niches fiscales et autres cadeaux qui creusent la dette de la France; les salariés sont mis au régime sec et priés de rembourser la dette publique sous peine de mener le pays vers une faillite à la grecque. Qui peut encore croire cela alors que les grandes entreprises réalisent des bénéfices records et que l'argent coule à flots dans les banques?

EDF, GDF Suez, Total, Carrefour, BNP Paribas, la Société Générale appartiennent au petit cercle qui dégage les plus gros bénéfices. Les hausses répétées du gaz, de l'électricité, de l'essence ne servent qu'à enrichir encore un peu plus leurs actionnaires, avec l'assentiment du gouvernement. Pour l'immense majorité des Français en revanche, les conséquences du "toujours plus de dividendes" sont dramatiques: délocalisations; chômage; blocage des salaires; flambée des prix des produits alimentaires...

D'un côté c'est le règne du "low cost", du hard discount et de la débrouille; de l'autre, un luxe extrême, discret ou tapageur, mais totalement décomplexé: les très riches d'aujourd'hui veulent gagner de l'argent, beaucoup d'argent, toujours plus vite, sans se soucier des conséquences pour les entreprises, pour l'emploi, pour les salariés, et plus généralement pour les peuples du monde.

Voilà des mois que la colère monte dans de nombreux pays d'Afrique particulièrement touchés par l'augmentation mondiale du prix des denrées de première nécessité; des "marches contre la vie chère" rassemblent des milliers de personnes de la Nouvelle-Calédonie à la Grèce ou l'Espagne. Il est temps que les Français se fassent entendre. La vie chère n'est pas une fatalité.

En 2007, le candidat Sarkozy promettait de faire du pouvoir d'achat une "priorité nationale". Il a tourné le dos à cette promesse comme à tant d'autres. Il est pourtant urgent de s'en occuper.

Fin avril au nom de mon groupe à l'Assemblée nationale, j'ai rappelé au Premier Ministre l'exigence d'encadrement des prix des produits de première nécessité; la nécessaire revalorisation des pensions, allocations et salaires et l'augmentation du Smic à 1.600 euros.

Le gouvernement a les moyens d'agir. En 1990 par exemple, il avait décidé le blocage du prix de l'essence par décret. À l'évidence, il ne le fera que contraint et forcé par une forte mobilisation populaire.

Voilà pourquoi, dans l'intérêt des familles et dans le respect des convictions de chacun, je vous invite à prendre part à cette lutte contre la vie chère que j'engage avec vous, pour vous, à l'aide d'une pétition que je vous proposerai avec mes amis dans les prochains jours.

Notre force, c'est notre nombre et notre détermination.

Votre député,  
Alain Bocquet



### Trop c'est trop : on veut vivre !

- Gaz: + 5,2 % en un an; + 51 % depuis 2005.
- Électricité: + 6,4 % en un an; + 30 % d'ici 2015.
- Loyer: dans le parc privé, la hausse est de + 3 % en moyenne depuis 1998; dans le Nord - Pas-de-Calais, elle atteint + 5,8 % en 2010.
- Logement ancien: + 141 % à l'achat depuis 1998.
- Essence: + 17,3 % en un an.
- Alimentation: + 25 % en un an sur les prix moyens des denrées alimentaires.
- Baguette de pain: + 18,6 % en 5 ans dans les grandes surfaces.
- Habillement: + 15 % annoncés.
- SNCF: + 2,85 % au 8 février 2011.
- Autoroute: + 2,24 % sur les péages au 1<sup>er</sup> février 2011.
- Cinéma: + 48 % en 13 ans.

Selon une étude de l'Observatoire départemental des familles du Nord, en 2010:

- 92 % des familles du Nord ont ressenti une hausse des prix.
- 53 % estiment qu'elles n'ont plus vraiment de marge de manœuvre concernant leurs dépenses dont 19 % plus du tout.
- Un ménage sur deux a réduit au maximum les trois postes de dépenses liées au logement: l'eau, l'énergie domestique (chauffage, électricité) et l'alimentation.
- 61 % des parents ont renoncé à au moins un soin de santé les concernant dans les 12 derniers mois (soins dentaires, lunettes, médicaments, consultation d'un médecin spécialiste).
- 7 % des parents ont renoncé à ces mêmes soins pour leurs enfants.

Ça suffit !

p. 2 et 3

Pauvres & riches

p. 4 et 5

■ Industrie ferroviaire



■ L'enquête parlementaire

■ La réaction de Jean-Pierre Delannoy

■ Fret ferroviaire ? Paroles... Paroles...

■ Une gare à Beuvrages

■ Les propositions de lois et les questions

p. 6

■ Défendre l'école pour préparer l'avenir

■ Tous à l'école maternelle !



p. 7

■ Europe: passer du "Pacte pour l'euro" au pacte de l'Humain d'abord

■ Les questions du député au gouvernement

p. 8

■ Votre député à votre rencontre et dans l'action contre la vie chère

■ Retour sur les élections cantonales

■ Contact et permanences parlementaires

## Alain Bocquet interpelle les ministres

■ Sur les difficultés qui vont résulter des nouvelles augmentations du gaz (4,7 % en juillet, et 15 % au total cette année) et de l'électricité avalisées par le gouvernement, alors que les revenus des ménages sont déjà insuffisants. On réduit encore le pouvoir d'achat des familles alors que, par exemple, les actionnaires de G.D.F. Suez se sont partagés près de 4,5 milliards d'euros de bénéfices en 2009, après 6,5 milliards en 2008.

■ Sur l'extrême difficulté pour les ménages les plus fragilisés par la crise d'obtenir le tarif social d'E.D.F. dont ne bénéficient d'ailleurs toujours pas environ deux tiers des foyers très modestes qui y auraient légitimement droit. Il demande quelles dispositions le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'emploi entend prendre pour faciliter l'obtention de ce tarif social.

Question n° : 87797 - 07/09/2010

■ Sur les difficultés insurmontables des ménages accédant à la propriété qui n'ont pas d'autre choix que de recourir à des prêts bancaires à taux progressif. Il n'est pas rare que ces personnes soient contraintes de rembourser l'équivalent de trois fois le montant sollicité, et qu'à un moment, elles n'arrivent plus à faire face et soient conduites par les banques à vendre leur logement pour rembourser leur prêt. M. Bocquet demande au ministre de lui faire connaître l'état de réflexion du gouvernement sur ces difficultés, et sur une évolution des recours restant aux familles confrontées à des conditions bancaires exorbitantes.

Question n° 8436 - 03/08/2010

■ Sur le régime social minier et la remise en cause de la gratuité des soins pour les retraités mineurs et leurs ayants-droit (décret du 31 décembre 2009). Il demande au gouvernement quelle suite il entend donner aux exigences légitimes des bénéficiaires du régime minier.

Question n° 89217 - 28/09/2010

Retrouvez l'intégralité des interventions de votre député sur <http://www.alainbocquet.fr/>

**“La pauvreté des enfants et de leurs familles n'intéresse guère l'État.”**

Dominique VERSINI  
Défenseur des enfants  
novembre 2010

## ■ Pauvres & riches

Il y a les contes de fées et puis le quotidien. Pour certains le quotidien ressemble à un conte de fées quand l'immense majorité se bat chaque jour pour repousser la précarité.

### Une vie de pauvre

#### La tente des glaneurs

Au marché de Wazemmes, les démunis peuvent récupérer les légumes et les fruits invendus à la fin du marché. Une idée généreuse ? Pas vraiment : comme l'expose ce commerçant "c'est bien pour les gens qui sont dans le besoin ; ça nous arrange aussi car on n'a plus à payer les taxes pour les déchets qu'on laissait sur les trottoirs auparavant".

#### Des crédits au harcèlement

Agression, séquestration, suicide... La fréquence des drames liés aux difficultés financières s'accroît. Les associations comme "Crésus" reçoivent des milliers de familles par an ; elles les aident à monter des dossiers de surendettement à présenter à la Banque de France. Ça n'efface pas les dettes mais au moins, le temps de l'instruction du dossier, le harcèlement par les créanciers cesse. Et ça, c'est déjà énorme. En France 783.000 ménages sont surendettés.

#### L'angoisse du prêt relais

Acheter un logement avant de vendre le précédent suppose de souscrire un prêt relais auquel s'ajoute bien souvent un prêt immobilier pour boucler le financement du nouvel achat. Les mensualités bondissent et sont rarement supportables sans dommages au-delà de quelques mois. "La banque me menace de saisie",

s'angoisse ainsi Laurette dont la maison ne trouve pas preneur. Quelques mois plus tard, elle est vendue, bradée sous la pression de la banque. Laurette n'a plus de maison, mais il lui reste des dettes.

#### Le casse-tête des transports

950 euros par mois pour un F3 ! Même si Adrien et Julie travaillent tous les deux dans la métropole lilloise, ils ont opté pour une location dans un village à 20 km de là. Au moins les enfants ont chacun leur chambre. Mais ils payent au prix fort cet éloignement : Adrien engloutit près de 60 euros par semaine en essence quand Julie cavale derrière son train tous les jours et nourrice obligatoire à la sortie de l'école. Faute de moyens, c'est stress et fatigue au quotidien.

#### Le poids des queues de cerise

Quand sa fille est tombée en arrêt devant les cerises en promo à 4,99 euros, Joëlle n'a pas eu le cœur de lui refuser. Ensemble, elles ont fourré une belle poignée dans un sac, en retirant discrètement les queues avant de les peser. "C'est toujours ça de poids en moins". Et on ne peut pas se priver de tout sous prétexte que les prix flambent : à ce compte-là on ne mangerait plus de steak haché qui a augmenté de 102 % en 10 ans ; encore moins des spaghettis : + 182 % !

#### Les salariés à la diète

- En 2010, les salaires ont progressé en moyenne de + 1,8 %.  
- Un salarié sur deux gagne moins de 1.400 euros par mois.  
- Un Français sur 10 gagne moins de 877 euros par mois.  
- 7,8 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté en France (950 euros par mois), dont 1,8 millions de salariés.

#### Survie pour les allocataires des minima sociaux

- Pour une personne seule, le RSA socle s'élève à 410 euros par mois ; un couple avec deux enfants touche 702 euros mensuels.  
- En juin 2010, 1,33 million de foyers étaient allocataires du RSA. C'est 10 % de plus qu'en juin 2009.

#### Champagne pour les dirigeants des grandes entreprises

- En 2010, les 40 plus grandes entreprises françaises (Total, B.N.P. Paribas, G.D.F. Suez, E.D.F., L'Oréal, France Télécom, Carrefour, Bouygues, Lagardère, Michelin...) ont versé 40 milliards à leurs actionnaires.  
- La rémunération de leurs dirigeants a bondi de 24 %.  
- Michel Rollier, patron de Michelin a touché 4,5 millions d'euros ; Frank Riboud, P.D.G. de Danone 4,4 millions d'euros ; Bernard Arnault, P.D.G. de L.V.M.H. 3,9 millions d'euros.

### Augmenter les salaires plutôt que les dividendes

Entre les 40 milliards d'euros de bénéfices qui vont aujourd'hui gonfler les poches déjà pleines des actionnaires des grandes entreprises et les 140 milliards de cadeaux divers à ces mêmes entreprises, il y a de quoi augmenter les petits et moyens salaires de 150 euros en moyenne dans notre pays, en faisant progresser le smic vers les 1.600 euros.

"On a tous droit au bonheur"



### Les propositions des députés communistes

- Encadrement des prix des produits de première nécessité et des loyers pour limiter les hausses.
- Augmentation des salaires, des retraites et des minima sociaux pour relancer la consommation et l'activité des entreprises.
- S.M.I.C. à 1.600 euros.
- La retraite à 60 ans à taux plein pour tous sans augmentation de cotisations pour les salariés.
- Taxer les revenus financiers des entreprises, supprimer les 30 milliards d'exonérations des cotisations patronales.
- Créer un pôle public bancaire pour que l'argent serve en priorité aux entreprises qui investissent dans la production, la formation et l'emploi.

### Ce qu'ont voté l'U.M.P. et le Nouveau centre

- Pas d'augmentation du S.M.I.C. depuis 4 ans, hormis le strict minimum de l'obligation légale.
- Le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux et le gel de leur salaire.
- La réforme des retraites qui repousse l'âge du départ et durcit les conditions pour toucher une retraite pleine.
- La réduction des aides de l'État aux Régions, aux Départements, aux Villes et la baisse des budgets des C.A.F. et de la Sécurité sociale. Du coup, les C.C.A.S. et les services sociaux du Département ont moins d'argent pour répondre aux besoins des personnes en difficulté.

## ■ Pauvres & riches

### Une vie de riche

Il y a les milliardaires qui s'exhibent. Ceux-là peuvent dépenser 900.000 euros en champagne pour régner un soir sur une boîte de nuit branchée de Saint-Tropez ; claquer 40.000 euros pour embarquer sur un voilier qui les mènera faire du shopping en Italie ou s'acheter des hélicos comme on s'offre un demi. Et puis il y a des discrets, ceux qui séjournent dans les domaines ultrariches de Saint-Jean-Cap-Ferrat, dans des quartiers gardiennés, aux accès privés, inaccessibles au commun des mortels qui est ici assimilé à une menace. "La sécurité c'est primordial", déclare d'ailleurs un résident (Le Point juillet 2010), on doit pouvoir se balader au volant de sa Maserati sans craindre de se la faire piquer".

#### Liés par les mêmes intérêts

Eux cultivent l'entre-soi, à l'abri des regards. Ils se croisent depuis des lustres, ont connu les mêmes grandes écoles, fréquentent les mêmes lieux, l'Automobile Club, l'hippodrome de Longchamp, les cercles de réflexion divers, participent aux mêmes dîners, partagent les mêmes codes et les mêmes intérêts et bien souvent se marient entre eux.

La Villa Montmorency qui appartient à Carla Bruni Sarkozy fait partie de cet univers feutré et raffiné ; l'épouse du Président y a pour voisin Dominique Desseigne ; Alain Afflelou ; Vincent Bolloré ; Arnaud Lagardère et bien d'autres hommes d'affaires conviés au Fouquet's un soir de mai 2007 pour fêter la victoire de leur poulain. Leur victoire plutôt.

#### L'argent, le pouvoir, les privilèges

Car dans les faits ce petit monde détient tous les pouvoirs. Ils sont une poignée seulement à se partager les responsabilités dans les conseils d'administration des grandes entreprises cotées en Bourse, celles du fameux C.A.C. 40 qui crachent des profits par millions.

### Plus t'es riche, plus tu gagnes

La réforme fiscale présentée par le gouvernement début mai rapportera 1,6 milliards d'euros aux plus fortunés, en creusant le déficit public d'autant. Bien sûr, on supprime le bouclier fiscal, mais le nouvel Impôt de Solidarité sur la Fortune, l'I.S.F., est nettement plus avantageux. Sur les 560.000 foyers qui y contribuaient, 300.000 n'y seront plus assujettis ; et les autres seront d'autant moins taxés

"Moins de 100 personnes sont les maîtres du marché", ose même le Nouvel Observateur du 12 mai qui titre "Ils ont tout, l'argent, le pouvoir, les privilèges". De fait, ils contrôlent la politique, les entreprises, la finance, les médias, le marché de l'art. Ils ont obtenu hier, le bouclier fiscal, la réforme des successions, la fin de la taxe professionnelle ; aujourd'hui, la réforme de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (I.S.F.). Mais tous ces cadeaux ont un prix : entre septembre 2008 et décembre 2009, le déficit public est passé de 52 à 145 milliards d'euros. Les Français paieront.

Pour faire passer la pilule des retraites, calmer la grogne des Français contre les banquiers, ils ont laissé Nicolas Sarkozy discourir

### Que faire des riches ?

Pour les sociologues Michel Pinçon, et Monique Pinçon-Charlot, auteurs du fort instructif "Le Président des riches", la réponse tient en peu de mots : "Il faut faire des riches notre exemple. Leur puissance est due à leur solidarité. Elle est leur atout essentiel dans cette guerre des classes qu'ils sont en train de gagner. Une solidarité fondée sur la communauté des intérêts de ceux qui composent la classe, au-delà des concurrences marginales et des rivalités secondaires."

"Certes, la classe dominante est mobilisée et organisée, mais elle est peu nombreuse. Si elle contrôle la planète financière, elle ne saurait se passer des classes populaires et moyennes qui font tourner la machine économique. Si les ouvriers cessent de couler l'acier et d'assembler les voitures, si les professeurs n'assurent plus leurs cours, si les techniciens et les ingénieurs ne conçoivent plus de nouveaux progrès technologiques, si les chercheurs ne pourchassent plus les virus, si les conducteurs de train et de métro ne conduisent plus leurs convois, la France ne fonctionnera plus."

1° "Le Président des riches - Enquête sur l'oligarchie dans la France de Nicolas Sarkozy" Par Michel Pinçon, et Monique Pinçon-Charlot, édition Zones.



que leur patrimoine est important. Si bien qu'une Liliane Bettencourt par exemple, paiera encore moins d'impôts qu'aujourd'hui, malgré le chèque de 30 millions d'euros que l'État lui a restitué cette année au titre du bouclier fiscal. Comme quoi, le gouvernement sait se montrer généreux... avec les amis du Président.

## Ce que propose votre député

En 2009, alors que le gouvernement renflouait les banques privées à coups de milliards, Alain Bocquet et le groupe GDR ont déposé deux propositions de loi. La première pour interdire les excès, comme les stock-options, bonus ou parachutes dorés du capitalisme financier et donner de nouveaux pouvoirs d'intervention aux salariés ; la seconde pour promouvoir une autre répartition des richesses.

#### Les propositions

- Suppression du bouclier fiscal.
- Réintroduction des tranches de l'impôt sur le revenu supprimées en 2007, pour rétablir le principe de progressivité de l'impôt.
- Réformer l'impôt de solidarité sur la fortune pour lui assurer un meilleur rendement.
- Interdire explicitement aux banques d'exercer des activités dans des "paradis fiscaux", États ou territoires qui ne prêtent pas assistance aux autorités administratives françaises pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.
- supprimer les stock-options.
- Imposer au taux de 95 % les avantages divers du type "parachutes dorés".
- Plafonner les rémunérations annuelles des dirigeants à vingt fois le montant annuel du salaire minimal applicable dans l'entreprise considérée.
- Limiter à deux le nombre de conseils d'administration dans lesquels une personne peut siéger, au lieu de cinq actuellement.

**1.011**  
le nombre de milliardaires recensés dans le monde en 2010, pour 6,5 milliards d'Humains.

**171**  
milliards d'€  
ce que rapporte la TVA.  
C'est plus des 2/3 des recettes fiscales perçues par l'État en 2010 (252 milliards d'€). Autrement dit, c'est la grande masse des consommateurs, plus souvent pauvres que riches, qui rapporte le plus à l'État.

**486**  
le nombre de niches fiscales en 2008 ; contre 418 en 2003. En 5 ans, leur coût cumulé pour le budget de l'État est passé de 50 milliards d'€ à 73 milliards.

## Propositions de lois

Alain Bocquet a signé ou co-signé de nombreuses propositions de lois parmi lesquelles celles :

- pour interdire les excès du capitalisme financier (parachutes dorés, stock-options, bonus...) et pour ouvrir des droits nouveaux aux salariés (n° 1572) ;
- pour l'ouverture aux retraités du droit au capital décès (n° 1499) ;
- pour garantir par prélèvement sur les dividendes des actionnaires, l'intégralité des salaires en cas de chômage partiel (n° 1370) ;
- pour l'interdiction du fichage génétique des militants syndicaux (n° 2795) ;
- pour la réforme de la garde à vue (n° 2356) ;
- pour la mise en œuvre d'un droit à l'accès à l'eau (n° 2117) ;
- sur le droit au revenu des agriculteurs (n° 1992) ;
- pour la moralisation de la vie politique (n° 606) ;
- pour l'amélioration de la santé au travail et pour la prévention des risques professionnels (n° 342) ;
- pour l'encadrement des rémunérations des dirigeants d'entreprises (n° 1607).

## Questions écrites

Plus de 550 questions écrites adressées au gouvernement

### Au ministère du Travail :

- sur l'insuffisance des moyens de la Médecine du travail, et la nécessité de renforcer crédits et personnels afin d'élargir le champ des missions qui lui sont confiées ;
- sur les préoccupations des personnels des Missions locales pour accompagner les jeunes dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle ;
- sur le statut et la rémunération des contrôleurs du travail intervenant notamment auprès des salariés des petites entreprises.

### Fret ferroviaire ? Paroles... Paroles...

L'objectif affiché par le fameux Grenelle de l'Environnement était, d'ici 2022, de transporter par train 25 % des marchandises transitant en France.

Visiblement on n'est pas sur la bonne voie. On en parle mais on fait tout le contraire !

Entre 1985 et 2002, le fret ferroviaire a acheminé 50 milliards de tonnes/kilomètres/an. Dans le même temps, la route doublait son trafic en passant de 125 milliards T/km à 250 milliards T/km. Aujourd'hui on est tombé à 25 milliards de tonnes/km pour le train et les poids lourds envahissent notre réseau routier et autoroutier.

Cela va en sens complètement inverse

# L'ENQUÊTE parlementaire sur l'avenir de l'INDUSTRIE ferroviaire

En apparence, l'industrie ferroviaire française se porte bien : les régions investissent dans des T.E.R., la R.A.T.P. renouvelle ses métros, les agglomérations s'équipent de tramways... Les carnets de commandes des grands constructeurs sont pleins. Et pourtant, l'industrie ferroviaire perd des emplois, essentiellement dans les P.M.E. Pourquoi la situation des sous-traitants est-elle si précaire ? Pourquoi malgré autant d'atouts, le ferroviaire français recule-t-il dans le monde alors qu'un marché immense s'ouvre, par exemple sur les 500 villes de plus d'un million d'habitants dans le monde dont 300 n'ont ni tramway, ni train, ni métro ? Pour redresser la barre, il faut d'abord comprendre ce qui se passe. C'est pourquoi Alain Bocquet a proposé et obtenu une commission d'enquête parlementaire sur le sujet.

En juin prochain, cette Commission d'enquête qu'il préside rendra ses conclusions sur la situation de l'industrie ferroviaire.

Ces six mois de travail intense ont été marqués par de nombreuses auditions de responsables patronaux et syndicaux, de dirigeants de grandes sociétés (S.N.C.F., R.A.T.P...) et par d'importantes visites de terrain dans le Nord - Pas-de-Calais, en Loire-Atlantique, en Touraine, en Région parisienne, en Alsace... mais aussi en Pologne et auprès de l'Union européenne à Bruxelles.

Le rapport qui sera remis à la mi-juin au gouvernement comportera des propositions mettant en exergue la nécessité de valoriser nos atouts et de consolider une industrie ferroviaire (de conception et de production) dans notre pays.

Pour Alain Bocquet :

*"Toutes les compétences sont présentes sur place. La volonté politique doit suivre car face à la crise, c'est plus que jamais le rôle et la responsabilité de l'État d'impulser les décisions économiques nécessaires."*

## Pourquoi les équipementiers devraient-ils naviguer à vue ?

L'industrie ferroviaire française réalise chaque année plusieurs milliards d'euros de chiffre d'affaires dont près du tiers à l'exportation. Elle est pourtant à la croisée des chemins, fragilisée par les



La commission d'enquête parlementaire aux A.F.R. de Douai

*Élus locaux, chefs d'entreprises et salariés attendent du gouvernement qu'il traduise en actes auprès des grands constructeurs en particulier, la volonté affichée de réindustrialiser la France."*

*Cela passe notamment par le maintien et le développement des atouts dont dispose notre pays. L'industrie ferroviaire comme l'automobile doit continuer d'y figurer au tout premier rang."*

conséquences des décisions des grands constructeurs qui implantent à l'étranger, Asie en priorité, sites de production, activités de conception et d'ingénierie et centres de décision. Autre enjeu majeur : celui des coopérations entre ces groupes, leaders mondiaux, et leurs sous-traitants français. Nombre de P.M.E. du Valenciennois et du Douaisis s'interrogent sur leur propre avenir immédiat alors que les commandes arrivent à Crespin et Petite-Forêt. Pourquoi, demandent les patrons de ces P.M.E., devons-nous naviguer à vue quand Bombardier, Alstom ont une visibilité à cinq voire dix ans ? Le Nord - Pas-de-Calais est la première région ferroviaire française avec 40 % de l'activité nationale et un chiffre d'affaires d'environ un milliard d'euros. Le Valenciennois dispose d'atouts majeurs : des constructeurs, des équipementiers, le siège de l'Agence ferroviaire européenne, le pôle de compétitivité i-Trans, le centre d'essais ferroviaires de

Raimes, les enseignements dispensés à l'Université... Des atouts qui, ensemble, justifient l'implantation du futur centre de recherches Railenium. Notre arrondissement doit tirer bénéfice du développement du ferroviaire "voyageurs" et fret, en France et dans le monde. L'industrie ferroviaire est là pour permettre l'essor des transports publics sur rail, le transfert de la route vers le rail. Moins chère et plus écologique, elle est l'industrie clé des objectifs de réduction des gaz à effet de serre. Elle peut à ces divers titres, contribuer au maintien et à la création de beaucoup d'emplois. Il faut pour cela que s'impose à tous l'exigence de travailler en "filière industrielle". Afin que les commandes de matériels roulants que passent par exemple les régions françaises (depuis 10 ans : 20 milliards d'euros de commandes), de la S.N.C.F., de la R.A.T.P., se traduisent en création de richesses et d'activité dans le Valenciennois.

Jean-Pierre Delannoy : "Nous sommes favorables à tout ce qui pourra contribuer à mieux développer les acquis industriels et à garantir l'emploi."

Présente début avril dans le Valenciennois et dans le Douaisis, la commission d'enquête parlementaire sur l'industrie ferroviaire que préside Alain Bocquet, a rencontré des chefs d'entreprises, des ingénieurs et chercheurs, des cheminots, des dirigeants et militants syndicaux. Responsable régional C.G.T. de la métallurgie Nord - Pas-de-Calais, Jean-Pierre Delannoy livre son témoignage :

"La création d'une commission d'enquête sur l'industrie ferroviaire est de notre point de vue une initiative très importante. Il y a deux ans, notre démarche syndicale pour définir et faire connaître un projet industriel sur le ferroviaire n'avait eu que peu d'impact ; pas ou peu d'écoute des pouvoirs publics. Dans un contexte très difficile pour les salariés de nombreuses entreprises,

P.M.E. en particulier, je pense par exemple à la S.A.E.P., à Sofanor, aux Forges de Fresnes, aux A.F.R., la commission obtenue par Alain Bocquet vient à point nommé pour relancer ce projet industriel. Elle bouscule beaucoup de choses. Elle permet de crédibiliser notre proposition, réactualisée car les choses vont vite en matière d'économie. Et il y a urgence à prendre

des dispositions préservant l'activité industrielle et l'emploi. C'est ma préoccupation et l'attente que j'ai exprimée dans les rencontres que nous avons eues avec la commission parlementaire. Si on ne veut pas voir disparaître cette industrie, alors il faut concevoir son développement avec des coopérations, des synergies plutôt que de privilégier comme aujourd'hui, la concurrence effrénée



J.P. Delannoy est responsable régional C.G.T. de la Métallurgie Nord - Pas-de-Calais.

entre équipementiers et sous-traitants au détriment des salariés, des entreprises et de l'activité ferroviaire. Il faut impliquer Alstom, Bombardier dans ce choix d'un développement en filière industrielle. De ce point de vue les démarches de la commission d'enquête viennent utilement troubler le jeu, et peuvent contribuer à mettre en difficulté ceux qui tirent aujourd'hui profit de la concurrence instaurée entre entreprises. Avec les atouts dont dispose l'industrie ferroviaire nous avons tout, ici, pour concevoir, produire, commercialiser des matériels roulants innovants. Il faut maintenir l'outil de production avec la création d'un pôle appuyé sur un socle industriel ferroviaire. On dit que la région Nord - Pas-de-Calais a vocation à devenir capitale européenne du ferroviaire. Nous répondons "Oui" et nous sommes favorables à tout ce qui, de notre point de vue, pourra contribuer à mieux développer ces acquis industriels et à garantir l'emploi."



Les syndicalistes auditionnés par la Commission à l'Assemblée nationale

## Le retour de la gare S.N.C.F. de Beuvrages : la solution pour soulager Valenciennes et désenclaver le territoire

Une nouvelle gare à Beuvrages pour faciliter quotidiennement l'accès au train des habitants du Valenciennois. C'est la proposition adressée fin 2010 à Madame Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Écologie et du développement durable, ainsi qu'à Thierry Mariani, secrétaire d'État aux Transports, par Alain Bocquet. Une proposition établie à l'initiative du maire de Beuvrages, André Lenquette, qui rappelle que "Beuvrages est la seule commune de l'arrondissement, avec Valenciennes, où passent les lignes de train pour Lille et pour Douai." Reliée au futur contournement routier nord dont les travaux vont enfin débuter en 2012, cette gare aurait le double avantage de désenclaver Beuvrages et d'accompagner son développement, mais aussi d'améliorer l'accès au réseau ferroviaire, compte tenu des difficultés croissantes de circulation autour de la gare de Valenciennes. La Ministre de l'Écologie renvoie vers le Conseil régional Nord - Pas-de-Calais, "Réseau Ferré de France (R.F.F.), maître d'ouvrage pour toute création de gare nouvelle, ainsi que la S.N.C.F. en tant qu'exploitant". Le président de la S.N.C.F. précisément, Guillaume Pépy, s'est félicité sans réserve de cette proposition à laquelle la S.N.C.F. "apportera toutes ses compétences en matière d'études". Les démarches vont donc se poursuivre auprès de la Région et de Réseau Ferré de France pour examiner plus avant la faisabilité d'un projet d'intérêt d'agglomération et régional.



Le maire et le député sur le site de l'ancienne gare de Beuvrages

## "L'école qui régresse, c'est la nation qui décline"

- Dès le mois de janvier, Alain Bocquet lance une campagne de pétition en faveur de l'école à Saint-Amand-les-Eaux en invitant les autres communes à s'y joindre.
- Il interpelle le ministre sur la suppression de postes d'enseignants et des filières au lycée Couteaux, sur la disparition des emplois d'aide administrative qui facilitaient le travail des directeurs d'écoles et sur les bouleversements des emplois d'auxiliaires de vie scolaire qui accompagnent les enfants en grande difficulté ou porteurs d'un handicap.
- À la tribune de l'Assemblée nationale, il lance au Ministre qui vient d'annoncer 16.000 nouvelles suppressions de postes: "L'école qui régresse, c'est la Nation qui décline, Monsieur le Ministre".

- Il intervient devant la Sous-préfecture pour la scolarisation des enfants autistes.
- Le 30 mars, il alerte le ministre Luc Chatel sur la situation des écoles du Valenciennois.
- Ce même jour, il rencontre Madame le Recteur.
- Le 6 mai, avec l'assentiment unanime du conseil municipal, il attaque en justice la décision du Rectorat de fermer une classe primaire à Saint-Amand et a entamé la même procédure au niveau de La Porte du Hainaut.

Il y a 20 ans, un enfant d'ouvrier avait 9 fois moins de chances qu'un enfant de cadre d'arriver au Bac. Aujourd'hui, il en a 14 fois moins!

Depuis 2007, 50.000 postes d'enseignants ont été supprimés, auxquels s'ajouteront 16.000 autres en septembre prochain.

1 élève de 15 ans sur 5 ne comprend pas ce qu'il lit, et cette proportion a doublé depuis 2000.

Entre 1999 et 2010, on a fermé 4.976 écoles en France.

# Défendre l'école pour préparer l'avenir

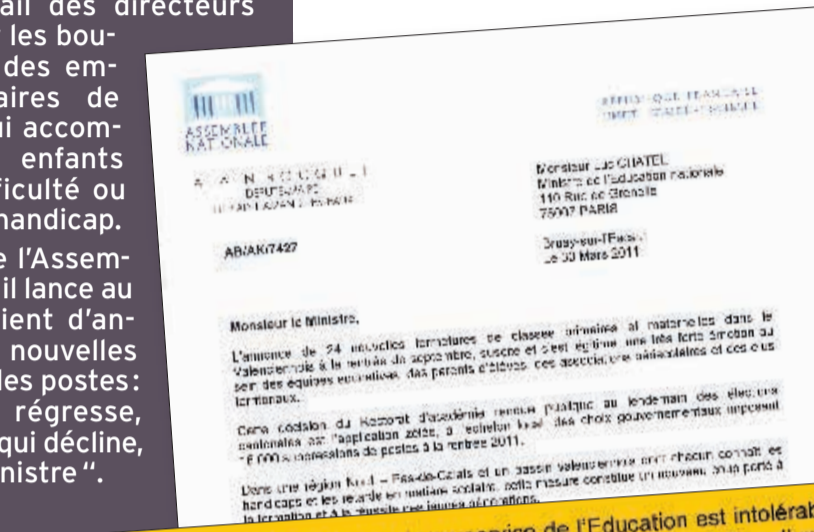
Bellaing, Bruay-sur-l'Escaut, Hergnies, Lecelles, Nivelles, Raismes, Saint-Amand-les-Eaux, Wallers... Toutes devraient être amputées d'une classe élémentaire en septembre 2011, sur la seule foi du

nombre estimé d'élèves par classe. Sans prendre la peine de visiter les écoles, d'étudier la présence d'enfants en difficulté ici, l'arrivée imminente de nouveaux habitants ailleurs, le Rectorat a décidé la fermeture de 172 classes dans le département du Nord, 21 pour le seul Valenciennois. "On a l'impression qu'on ne veut plus aider les enfants à la réussite scolaire", s'indigne une maman quand une autre évoque "un sentiment d'abandon".

En France, 1.500 classes primaires devraient ainsi fermer à la rentrée et combien d'options et de filières supprimées, le tout au mépris des élèves, de leur famille, des communes et

sans tenir compte des besoins en formation des entreprises.

Quand on sait que la France est parmi les pays riches qui consacrent le moins d'argent à l'école primaire, que quatre écoliers sur dix sortent de CM2 avec de graves lacunes, il est temps de relever le défi de la réussite scolaire pour tous. Un objectif qui passe notamment par le développement des filières professionnelles et technologiques qui sont saluées comme des voies de réussite et professionnelles, dans des établissements aux locaux modernes et adaptés comme doivent le devenir le lycée Couteaux de Saint-Amand ou celui de Raismes.



Cette gestion-couperet des moyens mis au service de l'Éducation est intolérable. Qui plus est au moment où face à une crise économique sans précédent, l'acquisition d'un haut niveau de qualification, la maîtrise de nouveaux savoirs, représentent un enjeu primordial et conditionnent très largement l'insertion future, citoyenne, sociale et professionnelle de nos enfants.

Le bassin valenciennois a besoin de s'appuyer sur les moyens dont il dispose pour faire face à cette responsabilité d'éducation et de formation, et de les voir renforcés au lieu d'être inacceptablement réduits.



Tous mobilisés pour l'avenir de nos enfants.

# Tous à l'école maternelle !

L'école maternelle, ils en rêvent tous ! Passés les pleurs des premiers jours, les bambins s'y plaisent bien. Sitôt le manteau déposé, ils filent vers les jeux ou le coin lecture, laissant sur place des parents, un tantinet désemparés.

Dans le choix de mettre son enfant à l'école dès deux ou trois ans, l'aspect financier joue bien sûr ; mais les parents mesurent aussi l'incidence positive de la scolarisation avant trois ans sur la réussite scolaire. Comme en atteste un rapport de l'Insee, la scolarisation avant 3 ans permet de réduire les inégalités sociales.

Pour l'Etat aussi l'école maternelle est un choix avantageux : elle est "trois fois moins chère que les crèches", souligne la Cour des Comptes (mai 2010) qui plaide pour qu'elle redevienne la priorité par rapport aux crèches, jardin d'éveil et autres structures d'accueil des tout petits.

## Des écoliers sans existence officielle

Sur le strict plan des "coûts budgétaires" de l'Éducation, on sait aussi qu'un élève de maternelle "revient" deux fois moins cher qu'un élève de

lycée ! Contrairement à ce que l'on entend ici ou là, l'argent n'est donc pas un obstacle à l'existence et à la prise en charge par la collectivité nationale, de l'école maternelle.

Et pourtant, le ministère de l'Éducation ne veut plus d'enfants de moins de 3 ans à l'école. Dans notre région, ils sont encore 30 %. L'objectif est de faire tomber ce chiffre à 15 %, la moyenne nationale. Voilà pourquoi, à la prochaine rentrée, le Rectorat ne compte plus dans les effectifs des classes les écoliers qui n'ont pas trois ans !

Convaincus comme tant d'autres que la maternelle prépare progressivement les enfants aux apprentissages fondamentaux, les députés communistes viennent de déposer à l'Assemblée nationale une proposition de loi en faveur de la création d'un droit à la scolarisation dès l'âge de deux ans. Droit qui serait ouvert à tous les enfants prêts pour l'école, dont les familles en font la demande.



## Un accueil spécifique

Bien évidemment, l'accueil d'enfants de deux ans en maternelle doit pouvoir se faire dans des conditions spécifiques et optimales. La proposition de loi souligne donc l'importance des dotations budgétaires, du nombre des enseignants et des personnels accompagnants (A.T.S.E.M.). Elle rappelle la nécessité de veiller à la stabilité des personnels pour une véritable continuité de l'accueil des enfants, et une sécurité affective et matérielle en lien avec les familles.

Des effectifs réduits, de l'ordre de quinze enfants par classe en toute petite section ; des rythmes scolaires et des locaux adaptés ; une formation spécifique des enseignants, conditionnant le droit d'exercer en maternelle ; et enfin l'inscription du droit obligatoire cette fois, à l'éducation dès trois ans, figurent parmi les dispositions que retient cette proposition de loi inscrite dans le cadre plus large, de création d'un véritable service public national de la petite enfance.

# Europe: passer du pacte pour l'Euro au pacte de l'Humain d'abord

Commission européenne et gouvernants au service des marchés financiers n'ont pas ménagé leurs efforts ces derniers mois, pour "rassurer" les "investisseurs". Le vendredi 11 Mars, le Conseil européen a adopté ce qu'il appelle "un Pacte pour l'Euro" qui a toutes les apparences d'un pacte pour les marchés boursiers. Décision est prise en effet, d'imposer des politiques économiques et sociales très dures aux pays, aux salariés, aux citoyens.

Rien n'y manque, à l'instigation de Nicolas Sarkozy et d'Angela Merkel : blocage des salaires des secteurs privé et public, mise en concurrence renforcée des salariés européens, tour de vis généralisé appliqué aux politiques publiques, à l'école, à la santé, à la protection sociale, à l'investissement pour répondre aux besoins des peuples. Report de l'âge de la retraite, augmentation des impôts pesant sur la consommation des ménages ; obligation imposée aux gouvernements de soumettre les réformes qu'ils décident au feu vert du Conseil européen ; inscription dans la Constitution de chaque pays, à commencer par la France, de l'interdiction des déficits publics, c'est-à-dire en fait : une mise sous tutelle européenne des politiques nationales au mépris de la souveraineté populaire.

en Grèce ou en Irlande, en Grande-Bretagne, en Espagne comme en Italie ou au Portugal... pour un autre partage des richesses que crée le travail.

## Les moyens existent ; partageons la volonté

Il est possible d'agir pour obtenir partout, la mise en place d'un salaire minimum ; promouvoir un projet commun de sécurisation de l'emploi et de la formation tout au long de la vie de chacun. Construire une Europe solidaire développant les services publics. Une Europe écologique appuyée sur l'essor de la recherche, et relevant le défi de la diversification des ressources énergétiques. Les moyens existent d'y parvenir. La Banque Centrale

Européenne doit en priorité financer le développement de l'activité économique et sociale au lieu de faire pression sur les États pour qu'ils réduisent leurs investissements dans les hôpitaux, l'école, le logement, les routes, etc. Il faut aussi une nouvelle politique du crédit mettant à contribution les fonds colossaux récoltés et maîtrisés par les banques ; taxer les mouvements de capitaux... Autant de solutions pour renverser la vapeur et passer progressivement de l'Europe des inégalités à l'Europe des peuples. Ensemble, opposons le pacte de l'argent au pacte de l'Humain d'abord.

**Vous avez l'occasion d'en débattre le mercredi 22 juin à Raismes avec Francis Wurtz, député européen honoraire.**

## Le bonheur est une idée neuve en Europe !

Cette Europe qui compte plus de 15 millions de demandeurs d'emploi ; et 85 millions de femmes, d'hommes, de familles vivant en dessous du seuil de pauvreté, tourne plus que jamais le dos aux aspirations du monde du travail, aux exigences légitimes de justice sociale et de dignité pour tous. Depuis 2007 et plus encore depuis le déclenchement de la crise financière des subprimes américains, tout est organisé en France dans cette optique. "Le bonheur est une idée neuve en Europe !" La ligne d'horizon tracée par la Révolution française et Saint Just en 1794 reste donc d'une éclatante actualité. Elle nous incite à savoir se rassembler, à l'exemple des luttes qui se mènent



"Halte à l'Europe de l'euro roi".

## Interventions d'Alain Bocquet à l'international

### Sur le règlement du conflit israélo-palestinien

Notre pays doit agir pour l'établissement "d'un nouvel ordre international capable d'assurer la paix et la sécurité, dans la satisfaction des besoins sociaux" déclare Alain Bocquet lors de l'examen du Budget 2011 de Politique extérieure de la France ; avant de souligner à propos du conflit israélo-palestinien, l'urgence d'une "négociation pour une sécurité partagée et l'édification d'un État palestinien indépendant. La France doit agir avec fermeté, conclut le député, notamment pour la levée du blocus de Gaza".

### Sur la santé des enfants dans le monde

Neuf millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année, de causes évitables : malnutrition, diarrhée, infections respiratoires. Il demande au ministre quelle part la France prend dans les actions internationales nécessaires pour éradiquer ces maux ; et quelles initiatives notre pays entend prendre à ce sujet, dans le cadre de la présidence française du G20.

Question n° 92493 - 02/11/2010

## Parmi les questions de votre député au gouvernement

### Au Ministère du Budget et de la Fonction publique

- pour l'aménagement du temps de travail des personnes atteintes de maladie chronique, insuffisance rénale par exemple ;
- sur les moyens d'action des Douanes du Nord - Pas-de-Calais et de Picardie et sur la menace de disparition de la moitié des 1.400 emplois subsistant encore.

### Au Ministère de la Justice

- sur la surpopulation du centre pénitentiaire de Valenciennes (taux d'occupation de 190 %) ;
- sur le manque de travailleurs sociaux dans les prisons françaises : déficit de 3.500 postes.

### Au Ministère de l'Agriculture

- en faveur du revenu des éleveurs et producteurs de viande du Nord Pas-de-Calais : "depuis 1997 pour la viande bovine, les prix à la consommation ont augmenté de 40 %, alors que ceux des producteurs n'ont enregistré aucune hausse" ;
- sur la restructuration de l'Office National des Forêts (O.N.F.), et sur l'incitation de l'État auprès des communes, pour rendre payant l'accès au domaine forestier.

### Au Ministère des Sports

- sur la situation en France des Centres médico-sportifs et sur la participation budgétaire de l'État à leur fonctionnement ;

### Au Ministère de la Santé

- contre l'obligation d'adhésion à l'Ordre national des Infirmiers que rejette toute la profession ;
- sur la médecine du travail pour les enseignants et les personnels de l'Éducation nationale. Où en est le plan annoncé il y a un an par le gouvernement mais toujours pas connu à ce jour ?

Tous les textes de propositions de lois et de questions écrites sont disponibles auprès du secrétariat parlementaire et sur le site internet du député.

Retrouvez l'intégralité des interventions de votre député sur <http://www.alainbocquet.fr/>

## ■ Votre député à votre rencontre et dans l'action contre la vie chère

### RÉUNION PUBLIQUE

**Mercredi 22 juin à 19 h**  
**Salle des fêtes du centre à Raismes**

Sous la présidence de **René Cher**  
Maire de Raismes  
avec **Alain Bocquet**, Député du Nord  
et **Francis Wurtz**, Député européen honoraire  
sur le thème  
**"De la vie chère au Pacte pour l'Euro ?"**

### PÉTITION CONTRE LA VIE CHÈRE

pendant tout l'été sur les marchés de 10 h à 12 h

**Dimanche 26 juin**  
marché de Beuvrages  
**Mardi 28 juin**  
marché de Fresnes-sur-Escaut  
**Vendredi 1<sup>er</sup> juillet**  
marché d'Anzin  
**Mercredi 6 juillet**  
marché de Mortagne-du-Nord  
**Jeudi 7 juillet**  
marché de Bruay-sur-Escaut (centre)  
**Vendredi 26 août**  
marché de Saint-Amand-les-Eaux  
**Dimanche 28 août**  
marché de Bruay-sur-Escaut (Thiers)

## ■ Prenez contact avec votre député

Voilà deux ans maintenant que votre député vous accueille dans sa nouvelle permanence parlementaire située au cœur de l'axe minier à Bruay-sur-Escaut. Elle est ouverte à tous du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

### Relais citoyen

4, rue Jean-Jaurès,  
59860 Bruay-sur-Escaut  
Tél. 03.27.27.86.40,  
mail : bocquet.alain2@wanadoo.fr  
www.alainbocquet.fr

### Permanences sur place :

tous les mardis de 10 h 30 à 12 h,  
sauf en juillet et août.

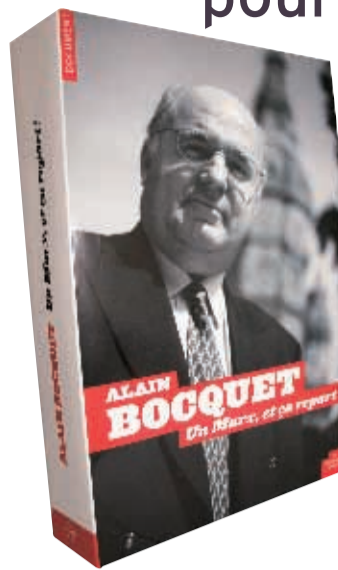
À **Saint-Amand-les-Eaux** tous les quinze jours sur rendez-vous.

### Et dans les communes

(calendrier annoncé dans la presse).



## ■ "Un Marx et ça repart!" pour mieux connaître votre député



Alain Bocquet dit tout de ses quarante ans de militantisme : espoirs, doutes, colères, erreurs, attachement à son idéal de jeunesse; il évoque les élections, la démocratie, l'avenir du communisme... Ses réflexions sont appuyées, parfois contredites, par cent-vingt témoins qui ont jalonné sa vie familiale, son parcours de militant, de député et de maire.

Éditions *Le Cherche Midi*, disponible en librairie ou au Relais citoyen à 19 euros ou à la demande, par envoi postal (+ 4 euros pour frais de port).

Contact : 03.27.27.86.40 - 06.81.47.39.28.

## ■ Retour sur les élections cantonales

Les 20 et 27 mars avaient lieu les élections cantonales pour renouveler le Conseil général. Dans la 20<sup>e</sup> circonscription, trois cantons sur les cinq étaient concernés : Valenciennes nord, Saint-Amand rive droite et Condé-sur-Escaut.

À l'issue de ces élections, **Serge Van der Hoeven** a été réélu avec sa suppléante **Claudine Lorthiors**, adjointe au maire d'Escaupont dans le canton de Condé-sur-Escaut.



Serge Van der Hoeven et Claudine Lorthiors

**Aymeric Robin**, conseiller municipal à Raismes prend le relais de **René Cher**, élu sans discontinuer au Département depuis 1985. À l'écoute des maires et de la population, **René Cher** a toujours défendu avec pugnacité

les intérêts du canton de Saint-Amand rive gauche. Le maire de Raismes a souhaité passer la main à un jeune élu. **Aymeric Robin** est accompagné dans ce nouveau mandat par sa suppléante, **Claudine Lemaire** conseillère municipale d'Hasnon.



Alain Bocquet a annoncé les résultats à Raismes devant René Cher, Claudine Lemaire et Aymeric Robin

**Jean-Claude Dulieu**, Vice-président de Valenciennes Métropole gagne lui le canton de Valenciennes nord de haute lutte, avec **Martine Diliberto**, adjointe au maire de Petite-Forêt.

À ces trois cantons renouvelés s'ajoutent celui de Saint-Amand rive gauche dont **Éric Renaud** est le conseiller général avec **Claudine Derœux** comme suppléante et celui d'Anzin détenu par **Jacques Marissiaux**.

Tous ces élus ont devant eux de gros chantiers, dont les contournements nord de Valenciennes et de Saint-Amand-les-Eaux, et les nombreux dossiers sociaux de compétence départementale.



Jean-Claude Dulieu et Martine Diliberto

**Journée de détente et de lutte à Malo-les-Bains - Jeudi 25 août**

Renseignements : **Fédération du Nord du Parti Communiste Français** - 18 rue Inkerman, B.P. 1233, 59000 Lille

Tél. 03.20.63.08.08 - pcfnord@pcf.fr - <http://www.nord.pcf.fr>